

A Chanverrie, le 06 juin 2024

Objet : Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire du Pays de Mortagne qui se déroulera le :

**Le mercredi 12 juin 2024
à 18h00
Au siège du Pays de Mortagne**

Ordre du jour :

- 1) Définition des modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH) du Pays de Mortagne
- 2) Bilan de concertation et arrêt du projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH) du Pays de Mortagne
- 3) Prescription de la révision de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) sur la Commune de MALLIEVRE en Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)
- 4) Marché CC 2024-251 – Travaux de réhabilitation des réseaux eaux usées et eaux pluviales sur la commune de La Gaubretière
- 5) Délégations

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "G. JEAN".

Guillaume JEAN